

99  
DM

# LE JAPON

ET LA

## QUESTION JAPONAISE

PAR

CHARLES DELPRAT

ANCIEN FERMIER GÉNÉRAL ET COMMISSAIRE DU COMMERCE PARTICULIER  
ET EXCLUSIF DES HOLLANDAIS AU JAPON AVANT LES TRAITÉS  
(DE 1845 A 1849)



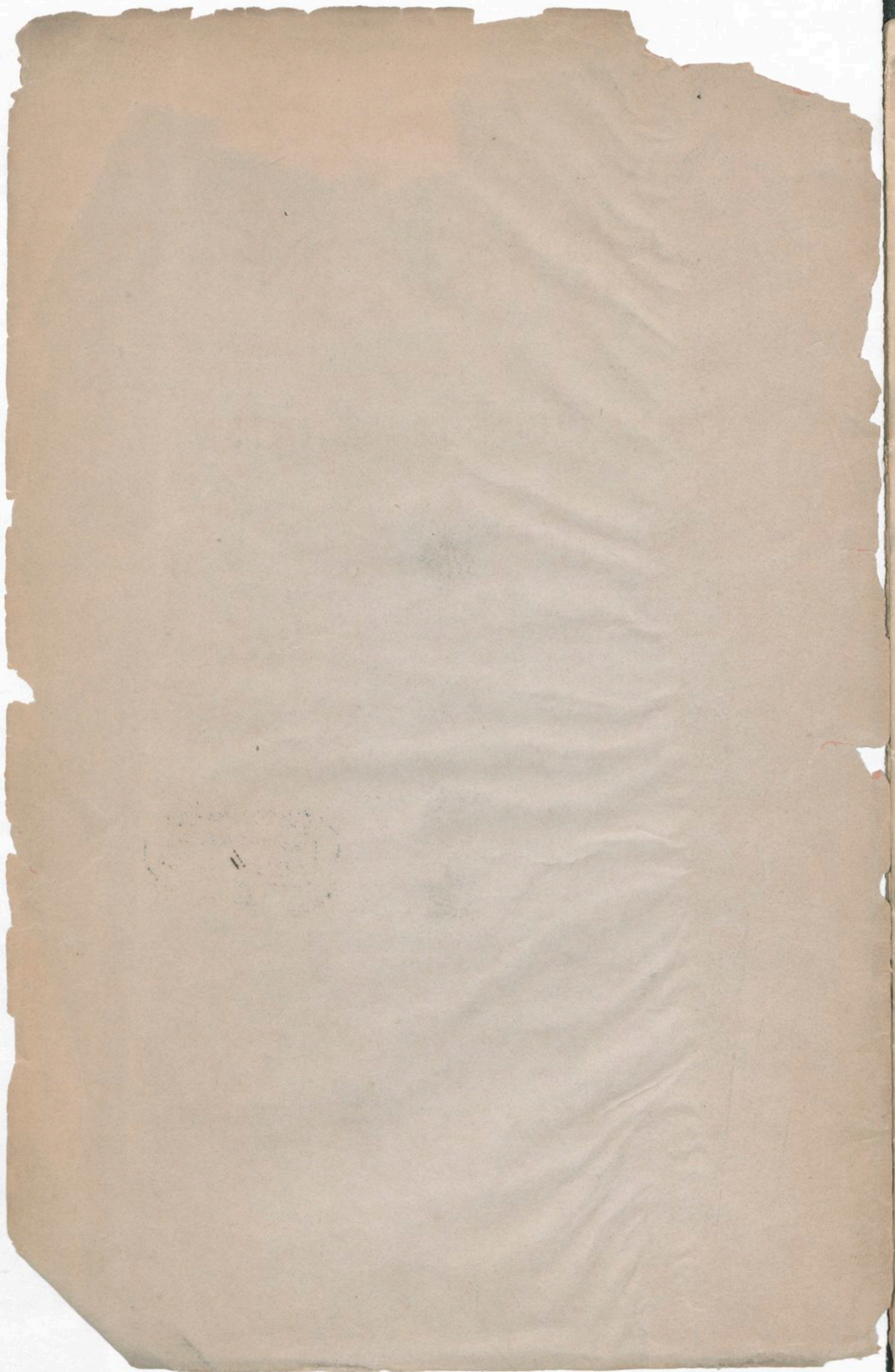
*PARIS*

E. DENTU, LIBRAIRE ÉDITEUR

GALERIE D'ORLÉANS, 17 ET 19, PALAIS-ROYAL

—  
Avril 1868

0<sup>2</sup>  
69



# LE JAPON

ET LA

## QUESTION JAPONAISE

PAR

CHARLES DELPRAT

ANCIEN FERMIER GÉNÉRAL ET COMMISSAIRE DU COMMERCE PARTICULIER  
ET EXCLUSIF DES HOLLANDAIS AU JAPON AVANT LES TRAITÉS  
(DE 1845 A 1849)



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE ÉDITEUR

GALERIE D'ORLÉANS, 17 ET 19, PALAIS-ROYAL

—  
1868



2  
0  
69

LE JAPON

QUESTION JAPONAISE

CHARLES BERNARD



## LE JAPON ET LA QUESTION JAPONAISE

---

Il n'est véritablement plus permis aujourd'hui d'écrire sur le Japon des histoires de fantaisie. C'est cependant ce que font les grands journaux français et étrangers depuis que les derniers événements survenus au Japon ont réveillé la question japonaise.

Tous les raisonnements que j'ai lus s'accordent à dire que le *Taïkoun*, ou Empereur du Japon, ne serait qu'un personnage de paille, espèce de comédien et de charlatan, qui aurait trompé toutes les nations à la fois sur son véritable caractère, ce qui n'est pas très flatteur pour celles-ci, et qui serait tout simplement un *fonctionnaire*, choisi de *temps en temps* parmi les familles de *Mito* de *Kyusyu* et d'*Owari*, et dont l'élection aurait toujours été subordonnée à la sanction du *Mikado* et de son conseil de *Daimios*. D'où il résulte que ce n'est pas avec lui, mais avec le *Mikado* lui-même, que l'on aurait dû traiter; que l'office de *Taïkoun* ou *Sjougoum* aurait été créé en 1186, au profit de *Joritomo*, mais qu'il ne serait devenu héréditaire qu'au temps de *Taïko*, en 1586, et aurait donné lieu alors à des guerres civiles interminables, conséquence immédiate de ce dernier

événement; enfin, que ce serait sur la conclusion des traités avec les étrangers que le *Taïkoun* aurait compté le plus pour affermir son pouvoir, etc.

Je déclare ici, et tous ceux qui ont pu, comme moi, former leur expérience au Japon même, seront de mon avis, qu'il est impossible de se placer *plus complètement à côté de la question* que ne le font ceux dont je viens de faire connaître le langage.

Dans ce qu'on va lire, je démontrerai, avec la dernière évidence, que si le *Mikado* est de *droit divin* le souverain du Japon, il n'a cependant exercé *aucune espèce d'autorité* politique depuis l'époque de *Taïko* (1586) et de ses successeurs; mais que c'est, au contraire, les *Taïkouns* ou *Empereurs* qui ont été, *en réalité depuis lors, les souverains absolus du Japon dans toute la plénitude de la puissance*; — Qu'en s'adressant à lui, comme on l'a fait dans les dernières négociations, on a suivi la filière régulière et consacrée par l'usage et le temps; ajoutant, en outre, que, *sous aucun prétexte*, il n'eût été possible aux Européens de traiter *directement* avec le *Mikado* ou même d'*approcher de sa personne*; — Qu'au lieu d'avoir fait naître les guerres civiles *interminables* dont on parle, c'est, au contraire, l'avènement de *Taïko* et de son successeur immédiat *Ongoschio* qui les firent cesser; et que c'est précisément à cela que le Japon a été redevable d'une paix profonde que rien n'a troublée depuis; — Que les *Daimios* n'ont jamais pu former le prétendu *conseil* du *Mikado*, vu que leur présence à *Miako*, résidence du *Mikado*, y était formellement interdite; — Que *Joritomo* n'était qu'un *Sjougoum* (général en chef) dont les Empereurs n'ont été, en aucune façon, les successeurs hiérarchiques; — Enfin, que toutes les lois, que toutes les ordonnances, que tous les décrets impériaux, tous les actes publics et toutes les correspondances diplomatiques du Japon avec les cours étrangères, depuis *Taïko* (1586), sont *tous, sans exception*, émanés de l'Empereur seul, de celui que nous appelons le *Taïkoun*.

Inutile de dire que le *Taïkoun* ne pouvait, en aucune façon,

compter sur l'influence étrangère pour affermir son pouvoir, car il savait, au contraire, comme l'expérience ne l'a, du reste, que trop prouvé, qu'elle devait être la cause logiquement inévitable de sa ruine.

J'ai également devant les yeux quatre longs articles des 22, 25 février, 5 et 12 mars, publiés par un grand journal de Paris, qui tournent à peu près dans le même cercle. Ils contiennent, en outre, une théorie particulière sur la situation actuelle du Japon, sur les causes qui l'ont produite, et sur les moyens qui doivent la faire cesser. Au point de vue historique et pratique, cette théorie passe non seulement tout-à-fait à côté de la réalité, mais elle me semble aussi de nature à jeter du trouble dans les idées de ceux qui la lisent, et par dessus tout, à aggraver notre position au Japon, si elle était prise au sérieux.

J'explique d'autant moins de semblables erreurs, que le jour s'est fait plus ou moins aujourd'hui sur cette difficile question. La *Revue des Deux-Mondes*, du 15 février et du 1<sup>er</sup> mars, contient, entre autres, sur ce sujet, deux articles très intéressants de M. J. Layrle, capitaine de frégate, qui prouvent chez leur auteur une parfaite connaissance des choses dont il traite. Je diffère avec lui sur l'appréciation de certains faits, ou sur certaines éventualités d'avenir, mais il juge avec beaucoup de netteté tout ce qui se rattache aux derniers événements survenus au Japon.

Toutefois, pour bien saisir le fil de la question actuelle, il est indispensable de mettre au grand jour la physionomie historique de ce pays; non pas comme nous voulons qu'elle soit pour répondre à nos vues et à nos entreprises, mais telle qu'elle est en réalité avec tout ce qui en fait le véritable caractère. Pour cela, il faut remonter un peu haut, et examiner d'abord ce qu'a été et ce qu'est toujours, dans sa forme bizarre, le pouvoir des *Mikados*; mettre ensuite en regard celui que le régime de *Taïko* a créé, et qui a été le pivot sur lequel a tourné jusqu'à présent le mécanisme compliqué de ce mystérieux gouvernement. — J'intercalerai, enfin, dans

ce tableau, les épisodes les plus saillants qui concernent les anciens établissements des Européens au Japon, du moins pour la part qui rentre dans mon sujet, et qui se rattache directement aux mesures rigoureuses employées envers les étrangers de la première époque, et dont les effets pèsent encore si fatalement sur la situation actuelle.

En terminant ce travail, je présenterai des considérations d'un ordre différent, et prises au point de vue de l'importance que pourrait acquérir le Japon dans ses rapports avec le mouvement militaire et maritime que la Russie semble vouloir porter de ce côté.

## I.

Le Japon, proprement dit, est formé de trois grandes îles qui sont *Kiousiou*, *Nipon* et *Sikokf*, et d'une infinité de plus petites, moins importantes, mais dans lesquelles, cependant, *Jezzo* doit occuper un certain rang. — Il s'étend du 30<sup>me</sup> au 42<sup>me</sup> degré de latitude Nord, et du 128° 40 au 142° 10 de longitude Est de Greenwich.

Le groupe des îles *Licou-Kicou* qui se trouve à environ 150 lieues au Sud-Ouest du Japon, fait encore, jusqu'à un certain point, partie de cet empire. — La position isolée de ces îles, et les allures très indépendantes du prince de *Satsuma*, dont elles relèvent, en ont rendu, de tout temps, la fréquentation plus facile aux étrangers, sans avoir eu, pour cela, une bien grande importance au point de vue commercial.

Quoique ce soit généralement connu, je dirai rapidement que les premières notions recueillies sur le Japon remontent à l'année 1275, mais elles demeurèrent ensevelies dans le vague et l'oubli jusqu'en 1542, époque à laquelle appartient en



réalité la découverte de ce pays par les Portugais. — Ce ne fut cependant qu'un peu plus tard, que ceux-ci, ainsi que les Espagnols, commencèrent à le visiter d'une manière suivie. — A leur tour, les Hollandais, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, et les Anglais, en 1613, y fondèrent également des établissements pour les besoins de leur commerce. La Factorerie anglaise, après des pertes considérables, fut abandonnée en 1623, mais celle des Hollandais, en vertu d'un privilège particulier, s'y est maintenue sans interruption jusqu'aux derniers traités (1).

Dès 1549, les idées religieuses du christianisme avaient pénétré au Japon, et, dans cette même année, François Xavier, surnommé l'*Apôtre de l'Orient*, vint y prêcher l'évangile, y fonder des églises chrétiennes et de vastes établissements de bienfaisance. De nombreuses conversions couronnèrent ses efforts, et semblèrent un moment devoir l'emporter sur les vieux cultes du pays. Des alliances de familles formées par les Portugais et les Espagnols avec les filles des principaux négociants Japonais, favorisèrent encore d'une manière rapide la propagation de la foi. Mais de fatales complications, survenues bientôt après, vinrent détruire l'œuvre commencée avec tant de succès par François Xavier. — A partir de ce moment, le Japon rentra dans sa forme traditionnelle que je vais essayer de faire connaître.

## II.

L'histoire légendaire du Japon repose sur une fable qui

(1) Dans un article publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 1<sup>er</sup> octobre 1856, et reproduit dans la *Revue Scientifique de Leyden*, j'ai donné de grands détails sur les combinaisons compliquées de cette affaire.

prend ses racines dans une confusion mythologique dont on ne peut pas raisonnablement tenir compte, et qui n'a rien de sérieux pour nous. Elle est inséparablement liée à une idée religieuse dont le *sintoïsme*, la religion primitive du pays, est la base.

Le sintoïsme admet que du chaos sortit un Dieu, éternel et tout-puissant, qui, du haut des cieux, gouverne le monde. — Les prières d'ici-bas lui arrivent par des dieux intermédiaires appelés *Kamis* divisés en deux classes. Ceux de la première, d'essence purement divine, habitent les étoiles et les régions célestes depuis une myriade de siècles. Ils sont au nombre de sept, dont le dernier, *Isanagui-Mikotto*, fut miraculeusement le père des dieux ou demi-dieux de la seconde espèce (1).

*Tensio-dai-sin*, fils aîné d'*Isanagui-Mikotto*, le dernier des dieux primitifs, est, selon la légende, le père de *Sen-mu-ten-oo*, le premier des *Mikados* dont la race s'est perpétuée sans interruption jusqu'à nous, et dont l'origine est, par conséquent, considérée comme divine par les Japonais. — Cette idée explique la haute sainteté qu'ils attribuent à leurs *Mikados*. C'est donc à partir de *Sen-mu-ten-oo*, que commence d'une manière, très chronologiquement suivie la véritable histoire du Japon, et qui remonte à 660 ans avant J.-C., date correspondant à l'année 58 du trente-cinquième cycle chinois (2).

Les *Mikados* dans leurs palais dont ils ne sortent presque jamais, sont entourés de tout ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé dans l'aristocratie ecclésiastique du pays. *Aucun profane* ne peut les approcher; les objets dont ils se servent sont même tenus pour sacrés, à tel point que, dans la crainte

(1) Selon la légende, cette seconde classe seule compte 2,342,467 ans d'existence, jusqu'à *Isanagui-Mikotto*. — *Mikado* dérive de *Mikotto*; ce n'est pas, à proprement parler, un titre dignitaire, mais un nom dynastique, comme par exemple celui de Bourbons, Hapsbourg, etc., etc.

(2) Kaempfer, page 102; — *idem*, page 113. — Charlevoix. — *Nipon Odaïki*, chron.: du Japon.

de quelque souillure, la vaisselle employée à leur usage ordinaire est journellement brisée et détruite. Enfin, pour donner une dernière idée du caractère essentiellement divin qui les distingue, on admet que, pendant le dixième mois japonais, nommé à cause de cela *Kaminatsouki*, tous les dieux se donnent la peine de rendre visite au *Mikado* pour conférer avec lui. Pendant ce temps, les temples dont les dieux sont censés absents, cessent d'être fréquentés.

On se fait généralement, en Europe, une idée assez fautive de ce que les Japonais entendent par *Mikado*, et du caractère qu'ils lui attribuent. Dans le vrai sens du mot, ce n'est pas seulement une personne environnée de majesté et de gloire ; c'est une cour, un entourage, une institution indéfinissable dans notre langue, mais qui est la plus haute expression de tout ce qu'on peut imaginer de plus noble et de plus élevé dans l'ordre aristocratique ; c'est un pouvoir sacré et indiscutable, et qui demeure à peu près étranger aux affaires matérielles et positives de la politique. Aussi les Japonais ne les désignent-ils pas autrement que sous le nom de *Dayri*, qui veut dire la cour avec tout ce qui y appartient, et dont le souverain est le centre (1).

Il ne faudrait pas se figurer non plus que le *Dayri* ou *Mikado* doive absolument être un homme, car ce sont souvent des femmes, de *race dayrienne*, en ligne directe il est vrai, qui ont régné. Ainsi, par exemple, de l'année 642 de notre ère, à l'année 1170, époque du *Sjougoum Joritomo*, on compte six femmes ou *Dayrines* sur le trône, et chose assez remarquable, c'est que lors de l'expulsion définitive des étrangers du Japon,

(1) Les Japonais emploient ordinairement le mot de *Dayri* pour désigner le *Mikado*, quelquefois aussi le titre de *Kintsiusama*, le chef, la tête du pouvoir spirituel. — Pour ne pas jeter de confusion dans l'esprit du lecteur, je continuerai à me servir du titre de *Mikado* qui nous est plus familier.

c'étaient deux femmes qui régnèrent successivement, *Séo-Tée* de 1630 à 1643, et *Gok-Womio*, de 1643 à 1654.

Avant d'entrer plus avant dans la question, il est utile de dire ici, que l'institution des *Sjougoums* remonte à une époque très reculée, ce qui prouve que déjà alors les *Dayris* ou *Mikados* avaient volontairement abandonné une partie de leur pouvoir politique à une autre autorité que la leur. Le premier *Sjougoum*, ou généralissime des armées, fut créé par *Siu-Sin*, 10<sup>e</sup> Dayri, 86 ans avant J.-C.

Je tiens à faire remarquer aussi, qu'en droit, les *Daimios* ne possèdent leurs domaines qu'à titre de fiefs. J'en excepte toutefois les principautés d'Owari, de Mito et de Kyusyu qui sont des apanages impériaux. Je vais expliquer cela. Dans l'année 244 avant J.-C., *Korei*, 7<sup>e</sup> Dayri, partagea le Japon en trente-six provinces et y institua autant de grands vassaux. En 575 de notre ère, *Fitatzu*, 31<sup>e</sup> Dayri, fit tracer la grande division des sept districts principaux qui existe toujours, et enfin en 681, *Ten-mu*, 40<sup>e</sup> Dayri, des trente-six provinces primitives, en composa soixante-huit nouvelles, dont il fit la répartition entre autant de seigneurs, qui les reçurent au même titre que les premiers. Il résulte de là, que les *Daimios* actuels de création plus récente encore, ainsi qu'on le verra plus loin, ne sont, en définitive, que les tenanciers et nullement les propriétaires des principautés qu'ils occupent.

Dans l'ordre héréditaire, la couronne *dayrienne* revenait par droit de naissance à l'aîné de la famille, le commandement des armées au second, qui prenait en même temps le titre de *Sjougoum*. Vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, le *Mikado* qui régnait alors eut la fatale idée de changer cet ordre de choses ; il voulut que le poste éminent de généralissime fut occupé alternativement tous les trois ans par son second et par son troisième fils.

Cette innovation malheureuse eut pour effet de susciter entre les deux frères une lutte acharnée, dans laquelle les seigneurs du pays prirent parti. La guerre civile, dans laquelle l'autorité même du *Mikado* fut souvent méconnue, si non compromise, se réveilla alors plus furieuse que jamais.

Pour y mettre un terme, le *Mikado* confia les soins de la guerre à *Nabunanga*, prince d'Owari, son plus habile général. — Celui-ci, après une victoire éclatante et fort de ses succès, s'empara à son tour du titre et du rang de *Sjougoum*. Cette usurpation, loin d'apaiser les partis, ne fit au contraire que les irriter davantage, et la guerre civile reprit avec plus de violence que jamais. C'est dans ces circonstances difficiles que *Taïko*, l'homme qui va bientôt jouer un rôle si important dans l'histoire du Japon, fut choisi par *Nabunanga* pour commander l'armée. Ses rapides triomphes et l'inébranlable fermeté de sa volonté et de son génie intimidèrent une grande partie des seigneurs révoltés. Effrayés de ses succès, ceux-ci vinrent bientôt se ranger sous sa bannière et associer leur fortune à la sienne. Pendant qu'il promenait d'un bout de l'empire à l'autre son armée victorieuse, il apprit que son bienfaiteur et son maître, *Nabunanga*, venait de tomber sous le poignard d'un assassin, et que l'instigateur de ce crime cherchait à usurper le pouvoir. Sans perdre de temps, *Taïko* tourna ses forces de ce côté, tomba à l'improviste sur le coupable, s'en rendit maître, et le livra au supplice.

Désormais sans rival, *Taïko* s'empara provisoirement de l'autorité que la mort de *Nabunanga* venait de lui léguer, et que personne, d'ailleurs, n'osait plus lui disputer. Le pays était soumis; les partis domptés déposaient les armes, et le *Mikado* lui-même, par un acte de sa toute-puissance, remettait entre ses mains le pouvoir suprême pour toutes les affaires temporelles de l'Empire, avec le titre et le rang de *Quanbouco*, c'est-à-dire de *Vice Roi*.

*Taïko*, se montrant alors aussi grand législateur qu'il avait été grand capitaine, s'occupa immédiatement de réorganiser l'Empire. Les provinces furent démembrées et reconstituées sur de nouvelles bases. Les seigneurs qui avaient combattu avec lui obtinrent les principautés les plus riches et les plus rapprochées de sa capitale, ceux qui lui parurent douteux reçurent les plus éloignées, ceux enfin qui lui avaient été hostiles

furent dépossédés ou bannis. Il conserva pour lui cinq des meilleures provinces *Yamasiro*, *Yamato*, *Kawatsi*, *Idsoumi* et *Sitzou* où se trouvaient les mines d'or, d'argent et de cuivre, et qui formèrent sa fortune privée.

Ces mesures arbitraires provoquèrent de grands mécontentements, et des murmures sourds, mais déjà menaçants, firent comprendre à *Taïko* que, bien que soumise par la force, la noblesse, accoutumée depuis longtemps au bruit de la guerre, avait encore besoin d'activité et de mouvement. Pour l'occuper et détourner ses regards des grands projets qu'il méditait, il entreprit la conquête de la *Corée* (1). Il y voyait un double but : se débarrasser d'abord des seigneurs les plus dangereux, puis se rendre maître du pays, le leur partager et les fixer ainsi loin de lui. Ses calculs ne réussirent qu'à moitié ; la Corée ne fut qu'incomplètement soumise, et une grande partie des hommes dont il avait espéré se délivrer à jamais, revinrent après la campagne (2). *Taïko*, comprenant alors la nécessité de paralyser les efforts que les seigneurs pourraient, à l'avenir, diriger contre lui et contre l'Etat, leur imposa des obligations rigoureuses et telles qu'aucun despote avant lui n'en avait imaginé de semblables. Il décréta : que les seigneurs passeraient alternativement une année dans leurs provinces, et une année à sa cour. En garantie de leur fidélité, il exigea que leurs femmes, que leurs enfants ainsi que tous les membres de leurs familles restassent sédentairement en otages à *Yédo* ; et enfin, que leurs immenses revenus seraient annuellement dépensés. L'administration de ces revenus fut confiée d'autorité à des commissaires délégués par lui et attachés à la personne de chaque seigneur. Ces commissaires répondaient sur leurs têtes de la stricte exécution de la loi. Les voyages perpétuels de ces

(1) Quelques historiens ont prétendu que *Taïko* marchait par la *Corée* à la conquête de la Chine ; c'est une erreur. Cette expédition n'avait pas les proportions d'une pareille entreprise.

(2) La Corée demeura seulement tributaire du Japon.

seigneurs avaient le double avantage d'empêcher l'accroissement de leur fortune, et de répandre en même temps leurs richesses dans toutes les parties du territoire qu'ils parcouraient. La durée de ces voyages, ainsi que le nombre des personnes de leur suite, furent obligatoirement déterminés (1). Ces règlements devaient s'exécuter à la lettre sous peine de mort pour les commissaires, et de déchéance ou de bannissement pour les seigneurs. Enfin, une foule d'espions déguisés sous toutes les formes et remplissant toutes sortes de fonctions, était encore secrètement attachée à la maison de chaque seigneur dont l'Empereur connaissait par ce moyen les moindres détails.

Telle fut en substance la position faite à la noblesse et aux grandes familles de l'empire par la politique de *Taïko*, position toujours restée à peu près la même depuis lors, sauf les obligations plus dures encore que vint y ajouter l'Empereur *Ongoschio*, successeur de *Taïko*, et dont nous allons parler à l'instant.

Le *Mikado*, d'origine divine aux yeux des Japonais, ainsi que nous l'avons vu, conserva, mais en *principe seulement*, le *pouvoir suprême et le droit de décision en dernier ressort dans toutes les questions importantes*, mais *en fait* il ne fut plus que le *chef spirituel des intérêts religieux* du pays. Son nombreux entourage, composé de partisans de *Taïko*, forma, autour de lui, un cercle impénétrable d'espions, destinés à le surveiller bien plus qu'à le servir. Enfin, la résidence du *Grand Juge*, ou grand inquisiteur de toutes ses actions, fut placée en face même de son palais.

Les choses ainsi établies, *Taïko* prit solennellement pour lui et pour ses descendants le titre d'*Empereur* (2). Pour tout successeur, il laissait, en mourant (1589), un fils unique âgé de 5 ans, *Fidéri-Joris*, dont il confia la tutelle à *Ongoschio*,

(1) Certains seigneurs marchaient avec des suites de trois mille personnes.

(2) Le titre d'Empereur m'a paru plus familier à notre oreille que celui de *Taïkoun*, qui est le mot japonais, et je l'emploierai de préférence.

connu aussi sous les noms de *Yeyas*, *Daïffou* ou *Gonguen* (1).

Celui-ci, au mépris de ses engagements envers *Taïko*, fit renfermer le jeune prince dans le château d'*Osakka*, puis s'empara arbitrairement et pour toujours de l'autorité suprême.

### III

L'usurpation d'*Ongoschio* réveilla tous les partis à peine assoupis qui saisirent cette occasion pour reprendre les armes. Il s'en suivit une guerre acharnée dans laquelle ni le *Mikado* ni sa cause, quoi qu'on en dise aujourd'hui, n'entrèrent pour rien. La lutte s'engagea entre les anciens partisans de *Taïko* et ceux d'*Ongoschio*.

Triomphant partout, celui-ci vint enfin mettre le siège devant le château d'*Osakka*, dernier refuge de la résistance. Le château pris d'assaut fut saccagé et brûlé (1615) (2).

Les versions diffèrent sur le sort qu'aurait éprouvé dans l'action le jeune prince *Fidéri-Joris*, fils de *Taïko*. Selon les uns, il y aurait perdu la vie ; selon les autres, il aurait échappé au danger et se serait réfugié dans la principauté de *Satsuma*, où il aurait été adopté par la famille de ce nom. Cette dernière hypothèse est la plus probable ; les détails fournis là-dessus par *Titsingh*, le grand fouilleur de manuscrits et d'archives, confirment cette opinion (3).

Si je fais spécialement mention ici de cette circonstance,

(1) C'est le même qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de *Gonguen Sama* ; — *Sama* n'est qu'un titre princier que je supprime partout.

(2) Voir là-dessus le *Osakka Mono Gattari*, chronique japonaise du temps, ainsi que *Kaempfer*, *Lauts*, *Doeff*, *Meylan*, etc., etc.

(3) *Titsingh*, page 22.



c'est qu'il en résulterait que les *Satsumas*, qui jouent un grand rôle aujourd'hui, sont de la race de *Taïko*, et doivent être, par conséquent, les ennemis jurés de celle d'*Ongoschio*.

La révolte armée qui venait de menacer l'autorité de ce dernier, l'engagea à resserrer encore, s'il est possible, la chaîne déjà si lourde imposée à la noblesse. Les seigneurs tombés dans une condition presque servile, sous les lois de *Taïko*, virent, en effet, leur dernier reflet d'indépendance s'éteindre complètement devant les nouvelles rigueurs d'*Ongoschio*. Cet implacable, mais habile despote, trouvant les seigneurs encore trop dangereux pour sa puissance, commença par rogner leurs provinces. — Sous prétexte d'en rendre l'administration plus facile, il en détacha des lambeaux qui constituèrent de nouvelles principautés dont il dota ses amis les plus sûrs. Ceux-ci furent, en outre, chargés de surveiller la conduite des premiers. Cette circonstance explique l'existence d'un beaucoup plus grand nombre de seigneurs que ne le comportaient les soixante-huit grandes provinces primitives. Ces nouveaux seigneurs qui prirent le titre de *Siomios* furent toutefois inférieurs en rang aux anciens, qui conservèrent celui de *Daïmios*.

Toutes relations de voisinage furent désormais interdites. Leurs voyages périodiques à la cour se combinèrent même de telle sorte que deux seigneurs de provinces contiguës ne pussent jamais se trouver en même temps dans leurs Etats. Le jour de leur départ ainsi que celui de leur arrivée étaient fixés à l'avance. S'ils venaient à se rencontrer en chemin, il leur était défendu de s'arrêter ni même de se parler. Cet ordre s'étendait à toutes les personnes de leur suite. Il leur était également interdit de séjourner ensemble dans la même station, et de passer plus d'une nuit à *Osakka*, et encore dans ce cas, hors de la vue du château. Les *Siomios* ou seigneurs de second ordre, dont nous venons de voir l'origine, ainsi que les princes de la famille d'*Ongoschio*, eurent seuls la faculté de pénétrer à *Miako*, résidence du *Mikado*. Les seigneurs pri-

mitifs, les *Daïmios*, dont on pouvait craindre quelque rapprochement avec lui, en demeurèrent exclus.

La dépense annuelle et obligatoire des revenus seigneuriaux fut plus sévèrement observée. Ce n'est pas tout encore : dans la crainte que, pendant leur séjour officiel dans leurs principautés, les seigneurs n'y contractassent certaines affections, ou quelques nouveaux liens de famille, il leur fut interdit de la manière la plus formelle d'y entretenir aucun commerce avec les femmes, autrement dit, la chasteté imposée par décret impérial.

Je ne m'étendrai pas sur les mesures de police et de surveillance générale mises en pratique dans les villes et dans tout le pays, cela conduirait trop loin, tant les détails en sont compliqués et raffinés. — Par ce qui précède, on comprendra facilement à quel degré de perfection on a dû arriver dans ce genre.

Par un singulier contraste avec ce qui se passe partout ailleurs, si la noblesse japonaise fut soumise aux règlements les plus durs, en revanche, le reste de la nation, le peuple autrement dit, exempt de charges et d'impôts, garda la plus entière liberté, à la seule condition de vivre honnêtement et de respecter les lois. En outre, tout fut mis en œuvre pour augmenter son bien-être, son instruction, et pour éloigner la misère des populations par des établissements de prévoyance très multipliés, bien entendus, et mis à la portée de tous.

Quant au *Mikado*, il tomba sous un redoublement de surveillance plus oppressif que jamais. Quatre commissaires du temple choisis par l'Empereur lui furent imposés pour la direction des affaires ecclésiastiques. Dans toutes les graves questions politiques, dont *en apparence* on lui soumettait encore l'examen en *dernier ressort*, il n'avait qu'à *approuver* les décisions, *préparées à l'avance*, qu'on lui présentait. Il conserva pour toute autorité incontestée le droit de régler les calendriers ainsi que les fêtes religieuses, de créer de nouveaux dieux, et d'accorder quelques titres honorifiques

à la noblesse. Personnellement privé de fortune et de revenus, c'est l'Empereur qui pourvoyait à ses dépenses et à l'entretien de son nombreux entourage.

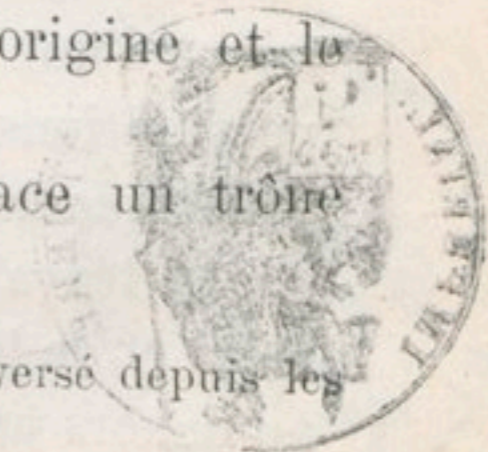
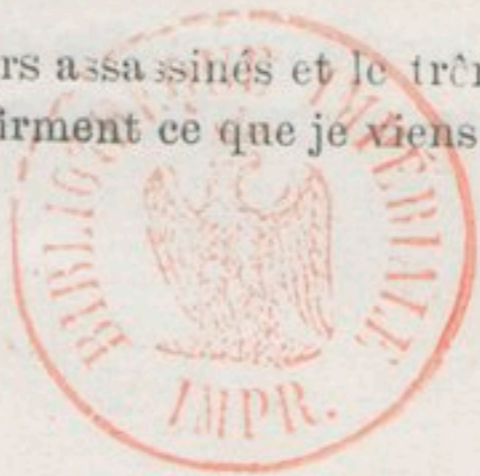
Cet équilibre ainsi établi, tout devint solidaire dans les institutions. Toucher à l'une d'elles, c'était risquer de les renverser toutes. Une surveillance réciproque, très-souvent secrète, lia étroitement ensemble les membres de cette vaste et ombrageuse administration. Depuis le trône jusqu'au dernier rang de la société, tout homme cachant la faute d'un autre en devenait le complice et en partageait la peine. Je dis depuis le trône, car la loi était *une pour tous*, et la grande puissance de l'Empereur elle-même reposait sur l'observation inviolable de ce terrible et implacable système. Toute infraction de la part du souverain eût entraîné sa déchéance ou sa mort. Cinq conseillers ordinaires et cinq conseillers extraordinaires recevaient et transmettaient ses ordres, mais, solidaires eux-mêmes, ils répondaient sur leurs têtes de tous les actes du gouvernement. Enfin, tous les seigneurs, courbés, il est vrai, sous le poids de ce despotisme écrasant, auraient néanmoins relevé la tête pour renverser leur tyran, si celui-ci avait manqué à la stricte observation de la loi. Leur obéissance absolue n'existait qu'à ce prix, et c'était moins le désir que l'occasion d'en secouer le joug qui les retenait.

Toutes les parties de ce formidable édifice politique étaient combinées de manière à se soutenir fortement ensemble. Un oubli, une négligence, ou une innovation imprudente, en aurait ébranlé l'aplomb (1).

On conçoit, d'après cela, la rigueur presque minutieuse avec laquelle le gouvernement japonais a toujours cherché à maintenir un système dont il faut connaître l'origine et le mécanisme pour le comprendre.

*Ongoschio* mourut en 1616, léguant à sa race un trône

(1) Trois Empereurs assassinés et le trône comme renversé depuis les derniers traités, confirment ce que je viens de dire.



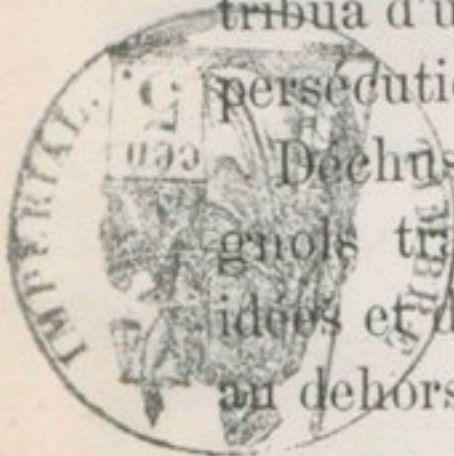
qu'elle a toujours conservé depuis; car il ne faut pas perdre de vue que les trois principautés de *Mito*, *Kyusyu* et *Owari*, dans lesquelles on a toujours puisé pour la succession au trône, sont les apanages héréditaires qu'en mourant il laissa à trois de ses fils.

Les deux grandes figures de *Taïko* et d'*Ongoschio* résument à elles seules toute la forme qu'a conservée si longtemps la législation japonaise. Le cercle de fer dont ils l'entourèrent fixa d'une manière absolue les bornes dans lesquelles leurs successeurs se sont toujours renfermés, et dont il eût été peut-être dangereux pour eux-mêmes de sortir. A partir de cette époque, grâce à une paix parfaite, l'histoire de ce pays a offert peu d'intérêt; elle n'a plus eu que le mouvement régulier d'une horloge marquant de son invariable aiguille les ordres de la loi.

A la mort d'*Ongoschio* (1616), la question religieuse, seule, laissait encore au trône de grandes difficultés à résoudre. Le christianisme, comprimé par la force depuis 1586, avait éprouvé cependant des intermittences de persécutions et de calme, qui lui rendaient quelquefois la confiance et souvent une dangereuse audace.

Les poursuites, dirigées d'abord contre les chrétiens japonais seulement, s'étendirent bientôt aux Européens eux-mêmes, qui virent leurs églises détruites et leur culte proscrit. La résistance de ceux-ci aux ordres de l'Empereur, la violence des prédicateurs catholiques et leurs excitations à la révolte, les complots dirigés à la fois contre la sûreté de l'Etat et contre la personne du souverain, enfin, l'intention évidente de faire servir la religion à la domination étrangère, tout contribua d'une manière fatale à provoquer un redoublement de persécutions.

Déchus de tous leurs privilèges, les Portugais et les Espagnols travaillaient sourdement encore au triomphe de leurs idées et de leurs projets, lorsqu'une vaste conspiration, ourdie au dehors avec de puissantes ramifications au dedans, mais



découverte à temps, vint mettre le comble à leur ruine. Le décret lancé contre eux en 1637, et que voici, en donnera la mesure :

« Aucun navire japonais, ni aucun individu natif du Japon, »  
» ne pourront sortir du pays ; celui qui enfreindra cet ordre »  
» mourra ; navire et cargaison seront confisqués. — Tout »  
» Japonais revenant d'un pays étranger sera mis à mort.

» Celui qui arrêtera ou découvrira un prêtre chrétien re- »  
» cevra une récompense de 400 à 500 lingots d'argent (10,000 »  
» à 12,000 fr. environ), et en proportion pour chaque chré- »  
» tien.

» La race entière des Portugais et des Espagnols, avec »  
» leurs femmes et leurs enfants, sera bannie. Aucun noble ni »  
» soldat ne pourront rien acheter à un Européen. »

Malgré ce terrible arrêt de bannissement, les Portugais trouvèrent moyen de rester encore deux ans au Japon, rigoureusement surveillés, il est vrai, mais se flattant toujours d'un retour de fortune, entretenant de secrètes intelligences avec l'intérieur du pays, et poussant sans cesse les malheureux Japonais à l'insurrection.

La fatale révolte religieuse d'*Arima* et de *Simabarra* qu'ils suscitèrent, acheva l'extermination des derniers chrétiens japonais, entraînant du même coup l'expulsion irrévocable des Portugais et des Espagnols, en 1639.

Voici l'édit de 1639 qui fut publié à cette occasion, et qui ferma, dès lors, l'entrée du Japon aux étrangers : (1)

« Jusqu'à ce jour, une stricte solidarité avait été établie par »  
» groupes de cinq maisons, et afin qu'elles se surveillassent »  
» activement entre elles, et il avait été ordonné que, si dans »  
» l'une de ces cinq maisons, on venait à découvrir un chré- »  
» tien, tous les habitants des quatre autres maisons devraient »  
» mourir pour la faute de celle dans laquelle le coupable »  
» aurait été trouvé.

(1) Meylan, p. 108, et archives de *Décima*.

» Dès à présent, cet ordre est rendu plus rigoureux encore,  
» savoir : Chaque individu, grand ou petit, jeune ou vieux,  
» homme ou femme, pauvre ou riche, tout ce qui a vie hu-  
» maine, sans exception, dès qu'il est en âge de parler avec  
» raison, doit fournir deux cautions qui affirment qu'il n'est  
» pas chrétien, et qu'il appartient à l'un des cultes du Japon.  
» Il doit faire certifier par un témoignage écrit quels sont ses  
» prêtres et les temples de son adoration.

» Celui qui ne pourra pas produire un pareil témoignage  
» doit succomber ou fuir, et comme cet ordre s'étend d'un  
» bout de l'empire à l'autre, il coûtera la vie à beaucoup. »

Pour juger de la sévérité avec laquelle les Japonais enten-  
daient exécuter ces dernières lois, on n'a qu'à consulter la  
manière dont fut accueillie la députation envoyée en 1640 à  
*Nagasaki* par le gouverneur portugais de *Macao*, en vue de  
faire révoquer le dernier décret. Sur soixante-treize personnes  
dont elle se composait, soixante, reconnues chrétiennes,  
furent immédiatement arrêtées et décapitées. Les autres, qui  
ne l'étaient pas, repartirent et furent chargées, en outre, d'en  
porter la nouvelle à leur maître avec cette horrible menace :  
« Que si le dieu des chrétiens lui-même osait mettre le pied  
» sur le territoire japonais, il subirait le même sort (1). »

#### IV.

Je n'ai pas eu la prétention, on le comprend, d'écrire en si  
peu de lignes l'histoire du Japon, mais seulement de met-

(1) Le père Antonio Francesco Cardim. Ed. de Rome, 1643, archives  
de *Décima*, etc.

tre bien en relief les traits les plus saillants de sa forme particulière. Je compléterai ce tableau par l'explication sommaire de son organisation administrative.

Lors du remaniement de l'Empire par *Taïko*, celui-ci, indépendamment des cinq provinces dont nous avons déjà parlé, garda aussi cinq grandes villes, savoir: *Miako*, *Yédo*, *Osakka*, *Sakaï* et *Nagasaki*, qui prirent le nom de villes impériales et dont il se réserva l'autorité immédiate.

L'administration de chacune d'elles fut confiée à deux gouverneurs qui, à tour de rôle, passaient alternativement une année à leur poste et une année à *Yédo*, à deux secrétaires chargés du travail, à un trésorier des domaines, à un maître de l'artillerie, et à quelques *Bagnoosts* ou grands mandarins impériaux. Tous, excepté le maître de l'artillerie, étaient obligés, comme les *Daïmios*, de laisser tous les membres de leur famille à *Yédo*. Indépendamment de cela, chaque ville impériale possédait aussi une administration municipale, à la tête de laquelle figurait le conseil des bourguemestres; puis, dans chaque quartier, un *Otona* remplissant les fonctions de juge de paix, de commissaire de police et d'officier de l'état civil; enfin, par groupe de cinq maisons, un *surveillant* nommé par le suffrage des voisins et responsable du repos public dans son rayon. Cette organisation d'otonas et de surveillants existe jusque dans les plus petits recoins du territoire.

La justice était rendue, suivant la gravité des affaires, par les gouverneurs, par les bourguemestres et par les ottonas; dans les Etats seigneuriaux, par les *Daïmios* ou leurs secrétaires. Toute condamnation capitale réclamait, pour son exécution, la sanction impériale. Tous les emplois au Japon sont héréditaires.

Telle est, en peu de mots, l'administration de ce gouvernement si simple en apparence et cependant si compliquée et si difficile dans ses détails et dans son application.

Quoi qu'on puisse dire aujourd'hui du système politique dont j'ai décrit la forme, l'esprit et le mécanisme, il eut, pour le Ja-

pon, l'éminent avantage de faire succéder à trois ou quatre siècles de guerres civiles, de luttes féodales et sanglantes, une paix profonde que rien n'eût peut-être jamais troublée, si les nations étrangères eussent consenti à le laisser dans l'isolement, qui, pendant si longtemps, a fait son bonheur, sa force, sa richesse intérieure, et dont on l'a fait sortir malgré lui. La résistance que les Empereurs opposèrent toujours systématiquement aux propositions du dehors, était fondée. Ils comprenaient que la première pierre arrachée à l'édifice, si habilement construit par leurs prédécesseurs, devait entraîner la chute du tout. Comment donc admettre, ainsi qu'on cherche à le faire croire, que l'Empereur, que le chef d'un empire de 38 millions d'habitants, au comble de la puissance, jouissant, en outre, d'une fortune immense, estimée à plus de 500 millions de francs de revenu annuel (1), ait pu se faire le compère des commerçants européens, pour quelques bénéfices ridicules, insignifiants pour lui, et enfin qu'il aurait cherché son appui dans des combinaisons qui, par la violation de toutes les lois, devaient nécessairement le conduire à sa perte.

Je crois avoir surabondamment démontré, l'histoire à la main, que bien que le *Mikado* soit toujours demeuré de *droit divin* le souverain respecté des Japonais, toute l'autorité civile et politique appartenait à l'Empereur. Pour le mieux démontrer encore, je vais citer une série de faits, de décrets, d'actes diplomatiques, qui tous sont émanés de son autorité immédiate.

1586. Décret qui prohibe le culte catholique au Japon.

1608. L'Empereur de la Chine envoie un ambassadeur à l'Empereur du Japon pour le complimenter sur son avènement.

1611. Charte octroyée aux Hollandais pour le commerce.

1617. Seconde charte pour le même objet.

1613. Charte pour le même objet octroyée aux Anglais.

Id. Lettre adressée au prince Maurice de Nassau, de Hol-

(1) Kaempfer, page 50. — Overmeervischer, page 24, le porte au-delà.



lande, commençant par ces mots : moi *Empereur et Roi du Japon*, etc.

1637, 1639. Décrets définitifs d'expulsion des étrangers du Japon (1), décrets qui ont eu force de loi, et qui ont rendu si difficile en *tout temps*, l'acceptation des traités de l'étranger avec le pays.

1644. Lettre du Roi Jean IV de Portugal, et réponse négative.

1674. Lettre du Roi Charles II d'Angleterre, réponse négative.

1805. Ambassade russe de M. de Resanoff, adressée à l'Empereur du Japon, pour y obtenir l'admission de la Russie au même titre que les Hollandais; refus de l'Empereur signifié par de hauts fonctionnaires de son choix. — Il est essentiel de faire observer ici, que, dans cette circonstance, comme dans toutes celles qui auraient pu entraîner le Japon dans une guerre avec l'étranger, les Empereurs avaient eu soin, pour mettre leur responsabilité à couvert, de faire apposer à leurs réponses le sceau sacré et inviolable du *Mikado*, et c'est ce qui aurait dû être fait dans la circonstance analogue des derniers traités.

1844. Lettre du Roi Guillaume II de Hollande, demandant à l'Empereur du Japon la liberté du commerce pour toutes les nations civilisées; réponse négative de ce dernier. Si le Roi de Hollande se fût adressé directement au *Mikado*, sa lettre n'aurait été ni lue ni même acceptée.

Ceux qui ne connaissent pas les innombrables formalités qui se présentent au Japon devant toute innovation ou dérogation aux règlements traditionnels et capitulaires de ce pays, prétendent aujourd'hui, que c'est cependant la marche *directe* que l'on aurait dû suivre dans l'ouverture de nos relations avec lui,

(1) Hist. du père Daniello, jésuite, *De la propagande au Japon* (2 vol. id. Rome 1660), et qui parle des Empereurs *Taiko*, *Daiïfou*, *Xogun*, et enfin de *Toxungo* (*yeye mitsou*) celui qui lança les terribles décrets de 1637 et 1639 que nous avons vus.

et que si on fût allé droit au *Mikado*, on serait maintenant en pleine possession de la terre promise. C'est tout simplement raisonner dans l'impossible.

La marche que l'on a suivie est bien la seule qui fut praticable ; seulement, l'Empereur ou le *Taikoun*, pour parler le langage moderne, aurait dû, s'il avait sincèrement voulu rompre avec le passé et favoriser les vues des nations étrangères, préparer de longue main avec le *Mikado* les changements que réclamait enfin la marche du temps et de la civilisation en général. La lettre de 1844 du roi de Hollande, son ancien allié, était un avertissement dont il aurait dû savoir profiter, et qu'il eût pu faire valoir. Si les Daïmios eussent été favorables à une semblable démarche, comme on se le figure aujourd'hui sans en avoir la moindre preuve, ils l'eussent soutenue et facilitée ; si, au contraire, ils l'eussent blâmée et réprouvée, l'Empereur était encore, à l'époque dont je parle (1844), dans toute la plénitude de sa force et de sa puissance, et s'il eût triomphé du *Mikado*, leur opposition serait venue mourir à ses pieds.

Je le répète donc, l'Empereur a voulu ou il n'a pas voulu faire réussir les projets de l'étranger. S'il l'a voulu, ce qui est douteux, c'est lui qui a manqué à la forme qui seule aurait pu assurer le succès d'une aussi grande chose, et au Japon on le sait, la forme fait beaucoup, sinon tout, quelquefois (1) ; s'il ne

(1) Les Japonais sont toujours satisfaits quand la forme est observée, ils ne veulent ni ne doivent, à leur point de vue, aller au-delà. Aussi, afin de pouvoir tout aplanir, ils ont adopté deux manières de traiter ou d'envisager une affaire ; par le *naylon*, qui veut dire intérieurement ; et par le *omité-mouki* qui signifie ouvertement. Ainsi, par exemple, un individu peu mourir au *naylon*, intérieurement, si son fils est encore trop jeune pour lui succéder dans ses fonctions et ses titres, et il est tenu pour vivant, quoique tout le monde le sache enterré depuis longtemps, jusqu'à ce que sa mort soit *omité-mouki*, annoncée ouvertement et quelle puisse avoir lieu sans préjudice pour sa famille ou ses créanciers.

Au temps du commerce exclusif, des Hollandais au Japon, avant les

l'a pas voulu, ce qui est plus probable, il a cru, sans doute, dans son ignorance de ce qui se passait en Europe, que, fatiguées par des lenteurs interminables, les nations étrangères abandonneraient, comme par le passé, leurs négociations avec lui. — Il s'est trompé. — Mais on ne peut pas pour cela jeter maintenant le ridicule sur la marche suivie par toutes les nations, et par la France en particulier, car c'était alors la seule praticable, ni venir ironiquement établir un parallèle entre cette affaire et celle du Mexique qui n'y a aucun rapport, ainsi que le fait cependant un grand journal de Paris, dans un article du 5 mars 1868.

Toutefois, il ne résulte pas de ce que je viens de dire que, de leur côté, les nations étrangères aient présenté leurs demandes dans le sens et dans la forme qui auraient pu en faciliter et peut-être en assurer le succès. Les négociateurs ont, selon moi, manqué d'expérience et de véritable connaissance pratique du pays avec lequel ils allaient traiter, je n'en excepte pas même les Hollandais qui, cependant, auraient dû être mieux renseignés que les autres.

Le commerce, en général, quel qu'il soit, est très peu considéré au Japon ; ceux qui l'exercent, quelle que soit leur fortune, ou le genre de leurs affaires, occupent le *sixième rang* dans la société (1), c'est-à-dire, presque l'avant-dernier. Or, avoir fait entrer en première ligne la question commer-

récents traités, le navire, car il n'y en avait qu'un seul par an, devait réglementairement quitter *Nagasaki* le 20 *kougouats Japonais* (première quinzaine d'octobre), et, en effet, il partait *omité-mouki* ce jour-là. Mais il allait un peu plus loin compléter, pendant plus de quinze jours encore, son chargement par le *naylon* (*intérieurement*). Le gouverneur de *Nagasaki* partait alors pour *Yédo* avec la nouvelle et les documents de l'expédition. Ce retard était toujours mis sur le compte du vent, qui ne permettait pas au navire de sortir immédiatement. On n'en finirait pas si on voulait citer tous les cas au Japon qui s'accrochent au *naylon*.

(1) La population Japonaise est divisée en huit classes absolument déterminées et distinctes.

ciale comme premier argument des négociations que l'on cherchait à ouvrir avec ce pays, c'était partir d'une théorie purement européenne et nullement conforme à l'esprit du Japon. C'était, en outre, demander du premier coup le renversement de toute sa constitution dont l'article principal prohibe, d'une manière formelle, tout commerce extérieur (1); essayer enfin d'introduire brusquement dans cette grande machine de précision, unique en son genre, un engrenage étranger et tournant en sens inverse de son mouvement naturel. Indépendamment de cela, était-il convenable, aux yeux des Japonais, de charger la même personne de traiter à la fois la question diplomatique et celle du commerce ?

Pour l'entourer de tout le prestige possible, l'ambassade d'un grand empire comme la France aurait dû être confiée à un militaire du plus haut grade, car c'est l'état le plus considéré au Japon, et qui prend partout le premier pas. Au lieu de négocier péniblement, comme on l'a fait, sur des détails incompatibles, dans ce pays, avec la dignité d'une pareille mission, l'ambassadeur aurait dû, avant tout, porter les regards de l'Empereur du Japon sur les principes qui forment la base de l'équilibre du monde, lui faire entrevoir le rôle que, vu l'importance de ses Etats, il est destiné à y jouer, et enfin lui démontrer que l'alliance des grandes puissances européennes, loin de devenir un danger pour lui, ou pour les *croyances religieuses et traditionnelles de son pays*, aurait été, au contraire, une garantie de plus pour la conservation de ses droits, le bien-être de son peuple et le maintien de son indépendance.

Voilà le langage que j'aurais voulu tenir à l'Empereur du Japon, et non pas celui avec lequel on est venu, les traités de commerce à la main, disputer avec lui sur tel ou tel morceau de terrain, ou sur quelques tarifs de douanes, ou d'autres misères de détails, le tout accompagné de cette amicale et éternelle formule. « Cédez, sire, cédez, sans quoi le canon vous

(1) Kaempfer, page 490.

y forcera (1)! » Formule humiliante pour un grand peuple qui la reçoit et qui a dû nécessairement causer dans l'esprit de l'Empereur et de la noblesse japonaise, naturellement très fière, la plus pénible et la plus fatale impression. Quant à la question commerciale, il fallait ensuite en laisser le soin à des délégués spéciaux, désignés par les traités, et qui auraient été chargés, à leur tour, de la débattre et d'en régler les conditions.

Quel rôle doit-on assigner aujourd'hui aux dix-huit grands *Daïmios* qui se sont déclarés indépendants en 1862. Je l'ignore, mais dans tous les cas, il me paraît inadmissible qu'ils se soient constitués en *chambre fédérale* (ce mot n'a pas de sens au Japon), et qu'ils puissent former, comme on le prétend, le grand conseil du *Mikado*, car tout cela serait incompatible avec le caractère même de ce dernier.

Cette opinion se trouve confirmée par celle de M. Layrle, dont j'ai déjà parlé en commençant, et à laquelle j'attache une grande valeur, par l'expérience qu'il a non seulement acquise au Japon, mais aussi par la justesse des jugements qu'il porte sur les choses qu'il a vues. Voici ce qu'il dit à ce sujet (2) :

« A notre point de vue européen, la question, pour pénétrer  
» dans le pays (au Japon), se résume en un traité avec l'auto-  
» rité suprême, le *Mikado*; mais on s'aperçoit bien vite des  
» difficultés que présente une solution si simple en apparence.  
» Pour aller à *Kioto* (résidence du *Mikado*), il faut la guerre,  
» et, le succès obtenu, pouvons-nous penser qu'à moins de  
» vouloir renverser brusquement des usages séculaires, nous  
» soyons en droit d'obtenir, auprès d'une autorité aussi mys-  
» térieuse, une introduction qui, malgré toutes les formes

(1) « Si vous refusez, sire, » disait la lettre du roi de Hollande de 1844.  
« de prendre la place qui vous revient parmi les nations *commerçantes*, on  
» renversera vos fortifications et vous serez abaissé, etc., etc. »

(2) *Revue des Deux-Mondes*, du 15 février 1868, page 879.

» extérieures de respect, sera une injure pour le pays ? Pou-  
» vons-nous espérer voir des relations s'établir entre la per-  
» sonne presque divine de l'Empereur (*Mikado*) et les repré-  
» sentants européens, que rien ne distingue de la foule, et  
» auxquels nous ne rendons aucun de ces signes apparents  
» de déférence qui marquent au Japon la position des per-  
» sonnes. »

Il est impossible de mieux présenter la question, et à moins d'un revirement brusque ou d'un de ces coups de théâtre qui se produisent quelquefois ici, mais bien rarement au Japon, nous ne verrons pas facilement se réaliser le contraire de ce que dit M. Layrle.

V.

On ne peut méconnaître aujourd'hui que les détails apportés en dernier lieu de *Yokahama*, sur les événements qui viennent de s'accomplir au Japon, n'aient un caractère de gravité dont il faut sérieusement se préoccuper. D'après ces nouvelles, l'Empereur serait renfermé et bloqué dans son château d'O-sakka, et le *Mikado* lui-même, malgré son caractère sacré, serait retenu dans son palais de *Miako* comme prisonnier du prince de *Satsuma*, chef du mouvement qui vient de se produire. Enfin, *Yédo* aurait été livré au meurtre, à l'incendie et aux plus affreux désordres. C'est, en un mot, une véritable révolution qui se serait accomplie, c'est le renversement total de tout le système que j'ai fait connaître opéré par la noblesse, et dont elle veut faire son profit.

De deux choses l'une : si l'empire est définitivement renversé, comme on le dit, un des grands *Daïmios* s'emparera du

pouvoir et reconstituera l'empire sur de nouvelles bases ; ou bien, ce qui est plus probable, vu l'insatiable ambition de la noblesse et la haine traditionnelle qui la divise, nous assistons au commencement d'une de ces luttes intérieures et sanglantes comme l'histoire du Japon en a fourni de terribles exemples, et dont les suites seraient incalculables pour le pays et pour nous-mêmes.

Quoiqu'il en soit, j'ai de la peine à croire que le désir de faire rentrer le *Mikado* dans ses droits primitifs, soit pour quelque chose dans le mouvement qui se produit aujourd'hui. Sa cause n'est pas en jeu, et le caractère même de son autorité ne peut éveiller la convoitise de personne. Ce qui se passe en ce moment, c'est la rupture de la chaîne qui rivait au trône des Empereurs la noblesse du pays, et qui rend à celle-ci sa liberté d'action.

Mais comment concilier ensemble les éléments divers qui font précisément le sujet de la difficulté ? Qui osera ou qui pourra prendre la première place, et comment faire rentrer sous un joug quelconque toutes ces fières familles de *Daïmios* qui jouissent de toutes les richesses du pays ? Je dis qui jouissent, car, à y regarder de près, ils ne sont, en réalité, que les *usufruitiers* de leurs principautés. Ainsi que je l'ai déjà expliqué, c'est précisément parce que les seigneurs n'étaient que *grands feudataires* et non *propriétaires* de leurs domaines que *Taïko* d'abord, et *Ongoschio* immédiatement après, purent en faire une nouvelle répartition conforme à leurs desseins et dont l'organisation est arrivée jusqu'à nous.

On conçoit par là que les grands tenanciers ne doivent avoir nulle envie de remettre entre les mains du *Mikado* les droits que beaucoup d'entre eux tiennent précisément des arrangements faits en 1586 par *Taïko* et en 1615 par *Ongoschio*.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que si les grands *Daïmios* jouissent d'immenses fortunes, dont l'accroissement a été rendu impossible par l'application des lois que j'ai fait connaître, en revanche, il faut dire aussi que la noblesse pro-

létairer, les fils, les neveux, les innombrables rameaux qui se rattachent aux familles princières (1), que cette portion-là, extrêmement nombreuse, est généralement pauvre (2). C'est peut-être par elle que, tôt ou tard, une révolution vraiment sociale pourrait surgir au Japon, et par ce moyen faire entrer dans la fortune publique ce qui n'est aujourd'hui que le privilège de quelques-uns.

Si, par les rapports qui s'établiront peu à peu entre les étrangers et le vrai cœur du pays, on arrivait indirectement à faire germer de nouvelles idées dans cette partie de la population, on parviendrait peut-être ainsi à constituer, non sans secousse, j'en conviens, un ordre de choses qui changerait totalement la face même du pays et qui nous assurerait dans la suite des avantages que nous n'y obtiendrons probablement jamais sans cela.

La solution que je viens d'indiquer est sans doute bien éloignée, mais elle est la seule, je crois, qui puisse donner au Japon une forme plus ou moins en rapport avec la voie dans laquelle, forcément, il devra entrer tôt ou tard. Car maintenant que ses portes de fer, si longtemps fermées au regard de l'Europe, se sont entr'ouvertes, il devient impossible, à la longue, de faire rentrer le pays sous un régime purement féodal, ainsi que le comporte encore sa constitution actuelle. Le peuple, je le sais, ne sera jamais plus heureux ni même aussi heureux qu'il l'est aujourd'hui, mais la question n'est pas là ; d'ailleurs, ce n'est pas toujours, on le sait, à son profit que se font les révolutions en général ; c'est le plus souvent la force des choses ou d'irrévocables nécessités qui les

(1) Par droit de naissance, le fils aîné, ou, faute d'enfants légitimes, le fils aîné des femmes supplémentaires, hérite de tout, titre et fortune.— Mais celui-ci doit pourvoir à l'entretien de tout le reste, et cela va quelquefois à l'infini.

(2) Un noble, si pauvre qu'il soit, ne peut embrasser une carrière ni prendre un état autre que celui des armes ou des fonctions publiques.



produisent, et qui pourraient aussi conduire le Japon à chercher dans un système nouveau des garanties certaines pour la conservation des rapports qui se sont établis entre lui et les nations étrangères.

L'essentiel pour nous est de conserver aujourd'hui les avantages que nous avons déjà obtenus, de ne rien compromettre par d'imprudentes démarches, d'éviter tout conflit entre les princes Japonais et nous. Car personne ne peut dire si leurs intentions à notre égard sont pacifiques ou non, et encore moins connaître quels sont ceux de ces princes qui pourraient nous être favorables, et dont le concours nous serait enlevé si des mesures de violence venaient à être exercées contre eux. — Ne précipitons donc rien, et surtout ne fondons pas prématurément et sans de bonnes garanties de nouveaux établissements à *Osakka* et à *Hiogo* (1), derniers ports concédés. Car cela ne ferait qu'éparpiller nos moyens, compromettre de sérieux intérêts, et compliquer encore, s'il est possible, notre position dans la crise qui se prépare, et dont la marche et le caractère doivent être surveillés avec la plus grande attention. C'est par leur habileté que nos agents diplomatiques doivent éviter les écueils et les difficultés qui pourraient se produire et dont il est impossible, à l'avance, de prévoir la cause ni les effets. Ils doivent, surtout dans les moments difficiles comme ceux que nous traversons, être à leur poste et non ailleurs (2). En raisonnant dans l'esprit et au point de vue des Japonais, je pense que pour placer un consul général dans la position que réclame le caractère de sa mission, celui de représentant d'un souverain auprès d'un autre souverain, il devrait demeurer personnellement en dehors des petits détails du commerce. Un

(1) Les premiers navires qui s'y sont présentés depuis l'ouverture, ont été canonnés par les Japonais. Les Européens se sont rembarqués à la hâte.

(2) Si je suis bien informé, M. Outrey, nommé consul général au Japon depuis un an en remplacement de M. Léon Roche, est encore à Paris.

agent commercial particulier convient mieux pour cela, et c'est avec lui seul que le consul général aurait à régler toutes les questions de ce genre.

Les ports nouvellement concédés d'*Osakka* et de *Hiogo* offriront d'incontestables avantages au commerce, lorsqu'ils pourront être fréquentés librement et sans danger. *Osakka* est une très grande ville de 375,000 âmes environ ; c'est le grand entrepôt de tout le Japon, mais l'abord en est difficile et même impossible aux navires, obligés de rester en rade à 4 kilomètres environ de la ville. Cette rade elle-même, quoique avec un bon fond d'ancrage, n'est pas sûre, il y règne parfois des vents violents de sud et de sud-ouest qui la rendent intenable. *Hiogo*, et principalement *Kōbé*, à 6 lieues environ d'*Osakka*, sont des ports excellents et bien plus sûrs, il y règne bien aussi de temps en temps des vents de sud-est, mais moins forts qu'à *Osakka*, et l'ancrage y est bon.

Je n'entre pas dans tout ce qui se rattache à la question commerciale. Ce sujet est en dehors du cadre que je me suis tracé en publiant ce travail. Le but que je m'étais proposé, et je crois l'avoir atteint, c'était de démontrer, d'abord, que les négociations suivies avec ce pays l'ont été avec la seule puissance à laquelle il était possible de s'adresser pour cela, celle de l'Empereur ou *Taïkoun* ; que celle du *Mikado*, insaisissable dans sa forme, inabordable d'ailleurs pour les étrangers, ne pouvait, en aucune manière, entrer en question, et que les difficultés presque inextricables dans lesquelles le Japon se trouve entraîné aujourd'hui, sont la conséquence immédiate et forcée de la situation elle-même, et dont personne ne peut prévoir l'issue.

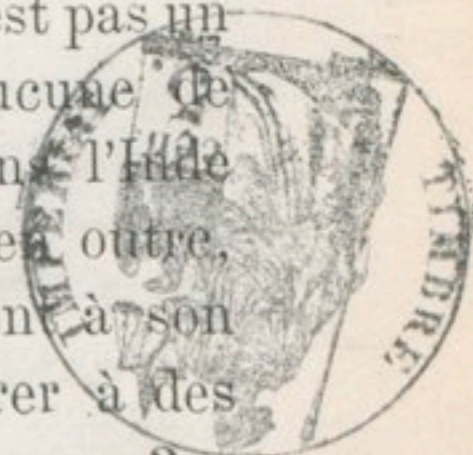
L'essentiel aujourd'hui, c'est de mettre de l'ordre, de la loyauté, de la prudence dans nos relations commerciales avec les Japonais, de faire cesser cet état de corruption et de mauvaise foi qui règne dans le rayon de nos établissements de *Yokahama* et qui doit donner à ce peuple une bien triste idée de la civilisation que nous voudrions lui faire accepter, de

comprendre enfin toute l'importance de la position que nous avons déjà acquise au Japon, et dont il faut à tout prix assurer la durée.

Une chose qui a paru insignifiante, mais qui a cependant une certaine signification, c'est l'absence du pavillon russe au milieu de la flotte d'inauguration des ports de *Hiogo* et d'*Osakka* le 1<sup>er</sup> janvier 1868. La Russie a-t-elle voulu montrer par là qu'elle ne prenait aucune part à un événement que les autorités Japonaises ne ratifiaient pas de leur présence, et se ménager ainsi les bonnes grâces de celles-ci ? Je l'ignore. — Mais qu'on ne l'oublie pas, tandis que le Japon est à plus de quatre mille lieues du centre de l'Europe, la Russie n'en est qu'à quelques heures de vapeur. — Nous allons examiner, en continuant, le parti qu'elle semble vouloir tirer de cette position exceptionnelle pour elle.

VI.

Placé à l'extrémité de l'Orient en dehors des lignes de navigation les plus fréquentées, le Japon demeurera probablement étranger à ces grands mouvements commerciaux qui appartiennent à certaines positions privilégiées du globe. Indépendamment de cela, il ne faut pas oublier que ce n'est pas un pays tropical et qu'il ne possède, par conséquent, aucune de ces grandes ressources de retour qui alimentent dans l'Inde les vastes opérations commerciales. Il faut ajouter, en outre, que l'étendue de son territoire est petite relativement à son énorme population, et qu'il serait difficile de consacrer à des



3



produits d'exportation des terres employées aux besoins journaliers de sa nourriture et de son entretien.

Au point de vue commercial, le Japon paraît donc destiné à jouer un rôle plus ou moins secondaire. Mais il n'en est peut-être pas de même de la valeur politique qu'il pourrait acquérir un jour, et dont on ne semble pas assez se préoccuper. On n'a, cependant, qu'à jeter les yeux sur une carte pour s'en rendre compte et pour comprendre toute l'importance que pourraient avoir dans les destinées du Japon les grands établissements maritimes et militaires que la Russie organise à *Nicolaïeff* et à *Pétrowpolosk*, l'un à l'embouchure de l'*Amour* (1), l'autre à la pointe Est du *Kamtchatka*. Sans bruit et loin des regards, elle peut préparer de ce côté les moyens considérables qu'elle mettra, sans doute, plus tard, et quand il en sera temps, au service des projets qu'on lui prête et dont il est déjà possible d'entrevoir le secret (2).

Par le traité de 1689 conclu entre *Pierre-le-Grand* et la *Chine*, le fleuve *Amour* servait de barrière limitrophe entre les deux empires. Aujourd'hui, par des traités récents, ce fleuve a non seulement passé tout entier aux mains de la Russie, mais encore celle-ci a gagné à ce marché, sur le territoire chinois, une étendue de terrain considérable qui, déjà en 1865, la portait aux confins de la *Corée*. Enfin, l'île *Séghalien*, dont la partie méridionale appartenait naguère encore au Japon, a été insensiblement absorbée en totalité par la Russie,

(1) Le fleuve *Amour* est navigable à plus de 700 lieues en remontant.

(2) Après la conclusion des traités avec le Japon, les journaux russes firent beaucoup de bruit sur ce grand événement, dans lequel ils ne découvraient encore que des avantages commerciaux pour leurs établissements asiatiques; mais bientôt après le silence le plus absolu se fit sur cette question. Le général Mourawief, envoyé sur les lieux pour l'étudier, en comprit immédiatement toute l'importance, et, sans perdre de temps, il commença les grands travaux qui ont créé, comme par enchantement, une ville nouvelle et considérable, *Nicolaïeff* à l'embouchure de l'*Amour*, en récompense de quoi l'Empereur Nicolas lui conféra le titre d'*Amoursky*.

et la Corée elle-même, livrée à ses propres forces, est destinée au même sort, quand l'heure en sera venue. De ce point, la Russie menacerait, à égale distance, Yédo et Pékin.

Deux ou trois journées de vapeur séparent *Nicolaiëff* et *Pétrowpolsk* des côtes du Japon; *Séghalien*, la *Corée* et les *Kourilles* en sont à quelques heures seulement.

Ce dernier Empire, on le voit, va se trouver immédiatement en présence des forces considérables que prépare son dangereux voisin, et qui, selon la presse moscovite, « atteindront » des proportions qui mettront la Russie à même de commander sans rivale dans le *Pacifique*, depuis l'embouchure de l'*Amour* jusqu'au *Japon* ». Géographiquement parlant, cette phrase n'a pas de sens, mais on a certainement voulu dire par là « que la Russie commandera dans tout le *Pacifique* » y compris le *Japon* », ce qui est bien différent. C'est peut-être, en effet, de la possession de cet Empire, ou du moins avec son concours, qu'elle pourrait faire dépendre un jour l'avenir de sa puissance en Asie, car c'est probablement là qu'elle trouverait le point d'appui du terrible levier destiné à changer la face de cette partie du monde.

Il ne faut pas se dissimuler, je le reconnais, les difficultés que les Japonais apporteraient à une agression extérieure, s'ils conservaient les institutions qui ont fait la véritable puissance de leur position exceptionnelle, mais dont les liens semblent vouloir se rompre aujourd'hui. — D'ailleurs, ce que la force n'obtiendrait pas tout de suite, le temps, l'adresse, l'intrigue, la patience, et, par dessus tout, cette propriété d'assimilation particulière à la Russie pourraient le faire. En outre, le voisinage de celle-ci, les rapports qui, insensiblement, s'établiront par le commerce, l'influence des idées étrangères qui, malgré tout, s'introduira dans les habitudes du pays, les besoins nouveaux que l'on y développera, qui sait? peut-être aussi l'ambition de la partie si nombreuse de cette noblesse Japonaise dont je parle plus haut, de cette partie pauvre, déshéritée et condamnée, dans son état actuel, à une

infériorité perpétuelle, et qui voudra se faire jour, toutes ces causes pourraient amener une de ces révolutions sociales qui changent souvent la destinée des peuples, ou produire un de ces bouleversements qui livrent quelquefois les nations aux mains de l'étranger, et dont la Russie pourrait profiter pour asseoir sa puissance. — Peut-on calculer où s'arrêteraient alors les limites de ses conquêtes? Je suis loin, assurément, de prédire ou de prévoir encore de semblables événements, dont la réalisation se lie à des circonstances que d'énergiques et prévoyantes mesures peuvent reculer ou indéfiniment écarter; mais, cependant, en comparant le point de départ de la Russie à celui où elle est arrivée aujourd'hui, on admettra avec moi que ce que j'indique est au moins dans le cercle des choses possibles; ce qui est déjà beaucoup.

Continuant à raisonner par hypothèse, plaçons la Russie à la tête du Japon, disposant à son gré d'un million de soldats et puisant à pleines mains dans les immenses richesses de cet Empire, n'ayant d'ailleurs rien à redouter de ses voisins, trop faibles pour l'arrêter dans l'exécution de ses projets, ni même de l'Europe, trop éloignée pour craindre de sa part une intervention à peu près impossible.

En envisageant la question à ce point de vue, on explique facilement l'importance que la Russie a dû attacher à la position militaire du *Kamtchatka* et de l'*Amour*, sans valeur commerciale bien réelle, dans ce fond oublié de la mer d'Okotsk, mais qui peut en acquérir une prépondérante dans l'avenir.

Détournons un moment nos regards du tableau que je viens de tracer, et portons-les rapidement sur ce qui se passe dans ce qu'on est convenu d'appeler l'*Asie centrale*, et là nous verrons la Russie travailler encore sans relâche, avec une persistance incessante, à la réalisation de la même pensée, *la domination finale de toute l'Asie*.

Dès le 15 décembre 1841, M. de Thouvenel, l'ancien ministre, signalait déjà les projets de la Russie « reprochant aux nations occidentales de ne pas assez s'inquiéter des graves

» intérêts de leur avenir mis en péril par l'extension de cette  
» puissance. » — Les choses ont bien marché depuis lors. —  
Schamyl est tombé, la route du Caucase est ouverte (1); et  
dans ce « vaste champ de bataille où se livre peut-être à  
» l'heure qu'il est l'avenir de l'Asie, les Russes sont arrivés,  
» de conquête en conquête, aux *Montagnes du Ciel*, d'où ils  
» jettent aujourd'hui un regard de convoitise sur la Tartarie  
» chinoise (2). » — On pourrait ajouter, *et sur bien d'autres  
choses encore* (3) !

« La conquête de l'Asie centrale est le but avoué vers  
» lequel tend le cabinet de St-Petersbourg, » dit toujours  
l'article que je viens de citer; ce qui en favorisera maintenant  
la réalisation, c'est la découverte d'un gisement considérable  
de charbon de terre aux environs de Chemkend.

Par ce moyen, le service des bateaux à vapeur sur l'Aral  
et la mer Caspienne est désormais assuré; celui des chemins  
de fer, en voie de construction, l'est également; enfin, tout  
concourt à relier, d'une manière certaine, par des voies rapi-  
des et dans un temps plus ou moins rapproché, toute la ligne  
d'opération de l'Asie au cœur même de l'Empire.

Je viens de mettre en regard les deux bouts de la chaîne  
que la Russie pourrait chercher à faire rejoindre, l'*Asie Cen-  
trale* à l'*Amour*; le jour où elle parviendrait à en souder en-  
semble les deux derniers anneaux, elle aurait atteint en Asie

(1) Des routes ferrées sont en voie de construction de *Moscou* à *Saratoff*  
ou à *Samara* au confluent du *Volga* et de la *Samara*. On est indécis entre  
les deux tracés.

(2) Emile Jonveaux, *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1867.

(3) L'invasion du *Kokand*, en 1864, par les Russes, causa de vives inquié-  
tudes à l'Angleterre qui demanda au cabinet de St-Petersbourg des expli-  
cations sur ses intentions. Une circulaire du prince Gortchakoff donna  
une réponse très rassurante annonçant, d'ailleurs, que l'expédition russe  
avait atteint la dernière limite. Ce qui ne l'a pas empêchée, depuis lors,  
de toujours aller en avant.

un développement de puissance dont il est inutile de démontrer la portée.

Tout cela paraîtra gigantesque, sans doute, mais les moyens le sont aussi. La difficulté des distances n'a rien d'insurmontable pour elle, nous le voyons tous les jours, et à l'heure où nous sommes, sa tête d'opération dans le *Turkestan* est déjà arrivée à plus de huit cents lieues de Moscou. D'ailleurs, par sa nature même, la Russie est accoutumée à porter son regard et son commandement au loin (1).

Assurément, les travaux de la Russie, tout pacifiques en apparence dans ce moment, se portent aujourd'hui vers les améliorations intérieures que réclament ses vieilles et défectueuses institutions. — La dernière guerre de Crimée a été pour elle une dure mais utile leçon, dont elle profite, après coup, pour mettre ses moyens à la hauteur des grandes destinées qu'elle entrevoit.

L'émancipation de ses paysans, l'ordre qu'elle cherche à introduire dans ses finances et dans toutes les branches de l'administration, les grandes voies de communication qu'elle crée sur son immense territoire, enfin, le mouvement industriel, social, politique et militaire qui se fait en tous sens, tout, dans ce pays, tend à se régulariser et à prendre un essor dont surgira nécessairement un accroissement de forces facile à concevoir.

« La position de la Russie en Europe, est la plus grande » question de l'avenir..... » (2), a-t-on dit ailleurs avec beau-

(1) La Russie comptait, en 1852, cinq millions de kilomètres carrés en Europe seulement, c'est-à-dire, plus de la moitié de l'Europe entière qui n'en a que neuf millions neuf cents mille, et elle en possédait plus de quinze millions au dehors, qui sont bien dépassés aujourd'hui. Un calcul récent démontre également, que sa population actuelle de quatre-vingt-deux millions d'habitants, en suivant la même progression, atteindra, à la fin de ce siècle, 120 millions, qui lui permettra de mettre sur pied quatre millions de soldats, plus que toute l'Europe ensemble.

(2) *La Russie ancienne et moderne*, par J. H. Schnitzler.



coup de justesse. Rien n'est plus vrai ni plus réel. C'est cette position qui poussera malgré elle, et par une irrévocable impulsion, les efforts de la Russie toujours en dehors d'elle-même. En effet, sa constitution physique lui impose d'incessants besoins de conquêtes (1).

Je peux me tromper, sans doute, et aller au-delà de ses véritables projets, mais on admettra, cependant, que l'organisation militaire qu'elle fonde dans les mers d'Okotsk et du Japon n'a pas seulement pour objet d'assurer la liberté de son pavillon dans le *Pacifique*, comme elle nous le dit, car cela ne conduirait qu'à opérer dans le vide.

Plaçons-nous ici bien en face de la question, et poussons l'hypothèse jusque dans ses dernières limites. Admettons, ainsi que cela a été assez souvent répété, et comme il est, du reste, permis de le croire, que la Russie songe à s'emparer un jour de toute la Chine. Supposons même, qu'avec ses propres moyens elle parvienne à y établir sa puissance et à l'y maintenir; mais, dans ce cas, quel rôle assigner au Japon, à un Empire de trente-huit millions d'habitants, immédiatement à sa portée, et chez lequel l'isolement systématique n'a pas détruit les qualités qui sont le partage des nations civilisées? Si le Japon, comprenant les dangers de sa position exceptionnelle, entrait franchement dans la grande alliance des peuples de l'Occident, il deviendrait de ce côté le boulevard de l'Asie et le plus redoutable voisin de la Russie. — Maîtresse au contraire de cet Empire, celle-ci en ferait l'instrument le plus puissant de ses conquêtes. — Déjà si merveilleusement fortifié par la nature, le vaste port de Nagasaki serait pour elle un nouveau Sébastopol plus formidable que le premier, et capable de défier les menaces lointaines de nos armes. — S'emparer par la force ou par l'adresse du Japon,

(1) Malgré sa grande étendue, la Russie, enclavée d'un côté par la Baltique, de l'autre par le Bosphore et la Méditerranée, ne possède aucune sortie, aucune issue immédiate sur la haute mer.

ou former avec lui une alliance offensive et défensive, aurait donc pour la Russie une importance incalculable.

Par les traités nouvellement conclus, le Japon et les nations contractantes se promettent, selon l'usage ordinaire, une loyale et perpétuelle amitié, mais nous savons où aboutissent souvent ces vaines formules, que des intérêts contradictoires, que d'injustes prétentions ou que de réelles ou imaginaires rigueurs exercées par l'une des parties envers une autre, peuvent subitement renverser.

Notre civilisation ayant la prétention de s'imposer partout, même dans ce qu'elle a de mauvais, on conçoit que le moindre prétexte, le moindre froissement, que la plus légère atteinte portée à l'honneur d'un pavillon quelconque puissent amener d'imprudentes violences de la part des nations étrangères, et soulever chez les Japonais une de ces haines implacables qui font accepter tous les moyens de vengeance, et dont la Russie profiterait, peut-être, pour offrir son concours.

Je ne crois pas devoir pousser plus loin ce raisonnement, qui n'a pas besoin de commentaire. Chacun, d'ailleurs, pourra à son point de vue en tirer les conséquences qui lui paraîtront les plus conformes aux événements et à la réalité des faits que j'ai essayé de faire connaître. Toutefois, je crois devoir ajouter encore que, si jamais la Russie parvenait à obtenir sur le Japon une autorité prépondérante, elle y trouverait, pour l'accomplissement d'une vaste entreprise militaire, des hommes forts, énergiques, sobres (1), courageux, habitués depuis longtemps à l'ordre et à l'obéissance, et qui placent la gloire des armes au-dessus de toutes les autres. — Le plus beau titre pour un Japonais est celui de soldat ; sa plus grande ambition celle de pouvoir porter une épée. — En outre, par sa petite étendue relativement à son énorme popu-

(1) Un soldat japonais en campagne aurait besoin de peu de bagages, aussi pourrait-il sans peine porter pour vingt ou vingt-cinq jours de vivres, du riz, du sel et du thé.

lation, ce pays se prêterait mieux que tout autre aux grands et rapides rassemblements d'hommes sur un seul point. — On peut donc avancer avec certitude, que jamais conquérant ne marcherait à la tête d'une armée plus homogène, plus solide, plus dure à la fatigue, plus insensible à l'influence des climats, ni plus indifférente aux dangers, que celle dont le Japon pourrait fournir les éléments.

Je n'admets pas, je l'avoue, les raisonnements que j'entends faire, que les grandes nations européennes arrêteraient la Russie dans son développement s'il devenait menaçant pour l'équilibre politique du monde. Depuis plus de cent ans, ce développement ne cesse de le devenir sans que toutes les nations aient pu franchement s'entendre pour l'empêcher. La guerre de Crimée nous a appris, en outre, tout ce qu'il faut d'hommes, d'argent et de moyens gigantesques pour refouler le torrent moscovite lorsqu'il sort de son lit. D'ailleurs, ce qui a été si glorieusement fait par la France et l'Angleterre dans la guerre de Crimée, ne serait plus praticable s'il fallait porter la lutte à l'extrémité de l'Orient, même en admettant, presque par improbable, une perpétuelle conformité de vues, de but, et d'intérêt dans les plans de leur politique.

## VII

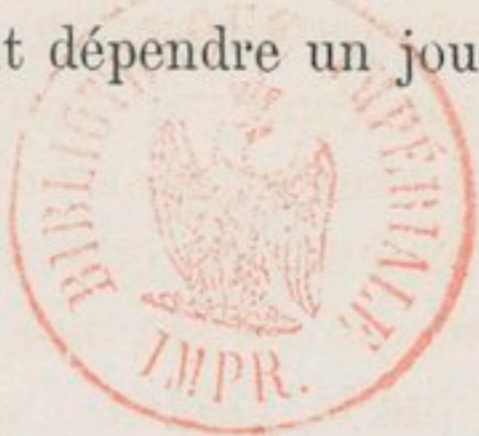
Dans la crise que traverse le Japon depuis la conclusion des traités, il n'a manqué qu'une chose pour aplanir une partie des obstacles que présentait sa vieille constitution aux changements devenus inévitables par l'insistance opiniâtre des nations européennes. Ce qui a manqué, c'est un grand

homme, un homme d'expérience et de génie, un nouveau *Taïko* ou un autre *Ongoschio*, et dont la fermeté eût dominé et réglé la situation. Je désire assurément, autant que personne, voir se consolider notre position au Japon, mais en bonne conscience pouvons-nous constamment parler de nos droits et de représailles à exercer dans un pays qui ne nous a acceptés qu'à son corps défendant, et avoir toujours une menace pour chaque chose qui blesse nos intérêts? Nous n'avons pas assez compris que le *Taïkoun*, sans alliés, sans conseils, sans expérience de la diplomatie extérieure, livré à ses propres inspirations, passant pour ainsi dire sans transition, après un isolement séculaire, de l'année 1640 à l'époque actuelle, devait nécessairement, en présence du trouble considérable apporté chez lui, présenter le caractère de l'embarras, de l'indécision et du tâtonnement que nous prenons à tort pour de la duplicité, de la ruse et de la mauvaise foi, tandis que bien souvent pour lui c'était une lutte devant l'impossible, devant une situation sans précédent au Japon.

Depuis que la situation a paru se compliquer encore, on a redoublé d'injures contre sa personne dont on n'a fait qu'un fourbe, qu'un intrigant qui aurait trompé toutes les nations et toutes les diplomaties à la fois. J'ai fait justice, je crois, de toutes ces divagations en rendant au *Taïkoun* le véritable caractère qui lui appartient. Je voudrais qu'il fut en mon pouvoir de lui rendre l'autorité que les événements récents paraissent avoir ébranlée, et qui serait, pour nous et pour nos établissements du Japon, une meilleure garantie que les chambres fédérales imaginaires et impossibles dont on a entretenu le public.

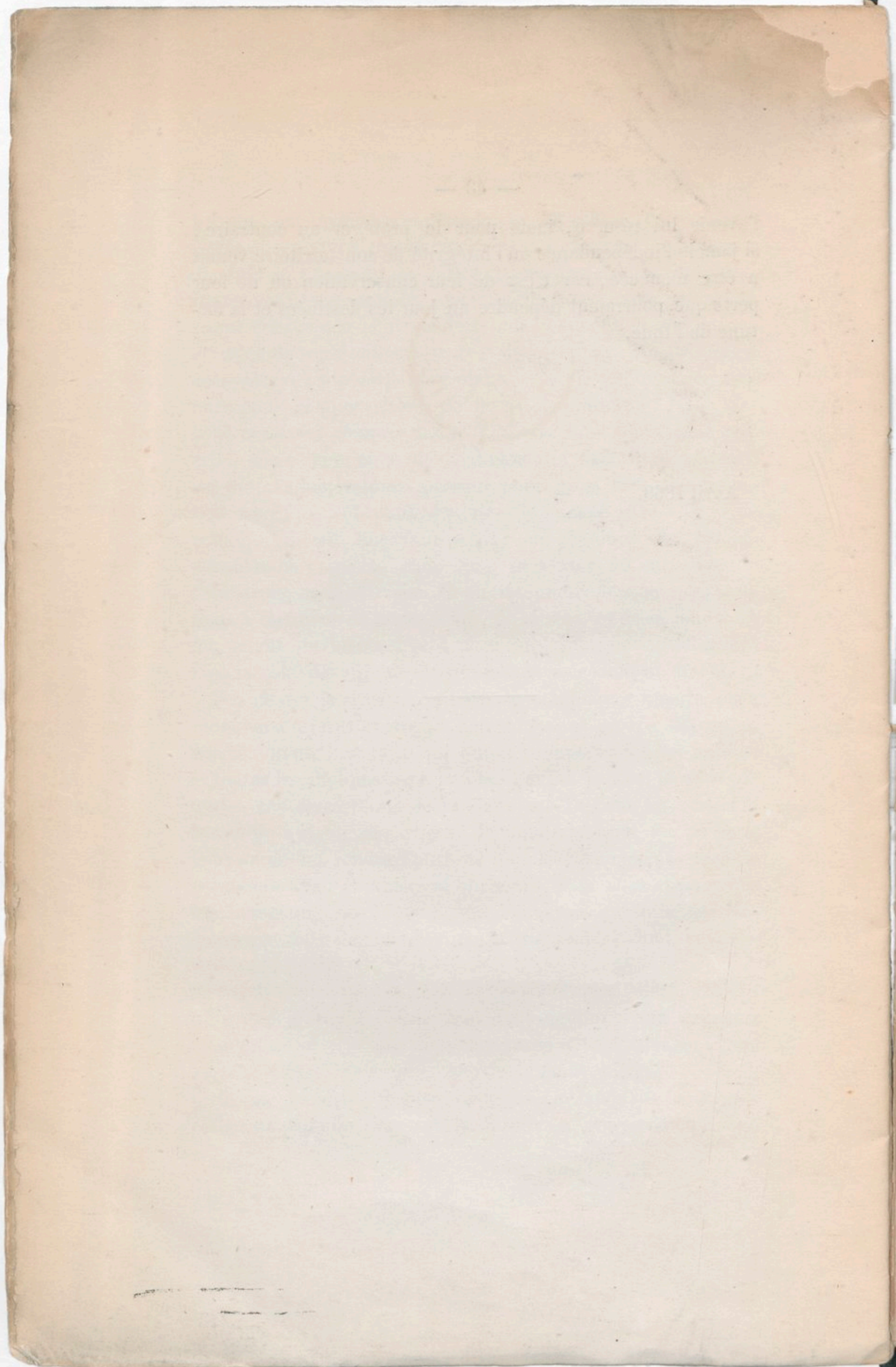
« Que le bras de l'Europe se lève » écrivait dernièrement un grand journal français, « et qu'il apprenne aux Japonais » qu'on ne se joue pas impunément de notre patience. » Moi aussi je dirai à mon tour, que le bras de l'Europe se lève, mais que ce soit, non pour apporter au Japon de nouveaux embarras, quelle que soit la forme de gouvernement que

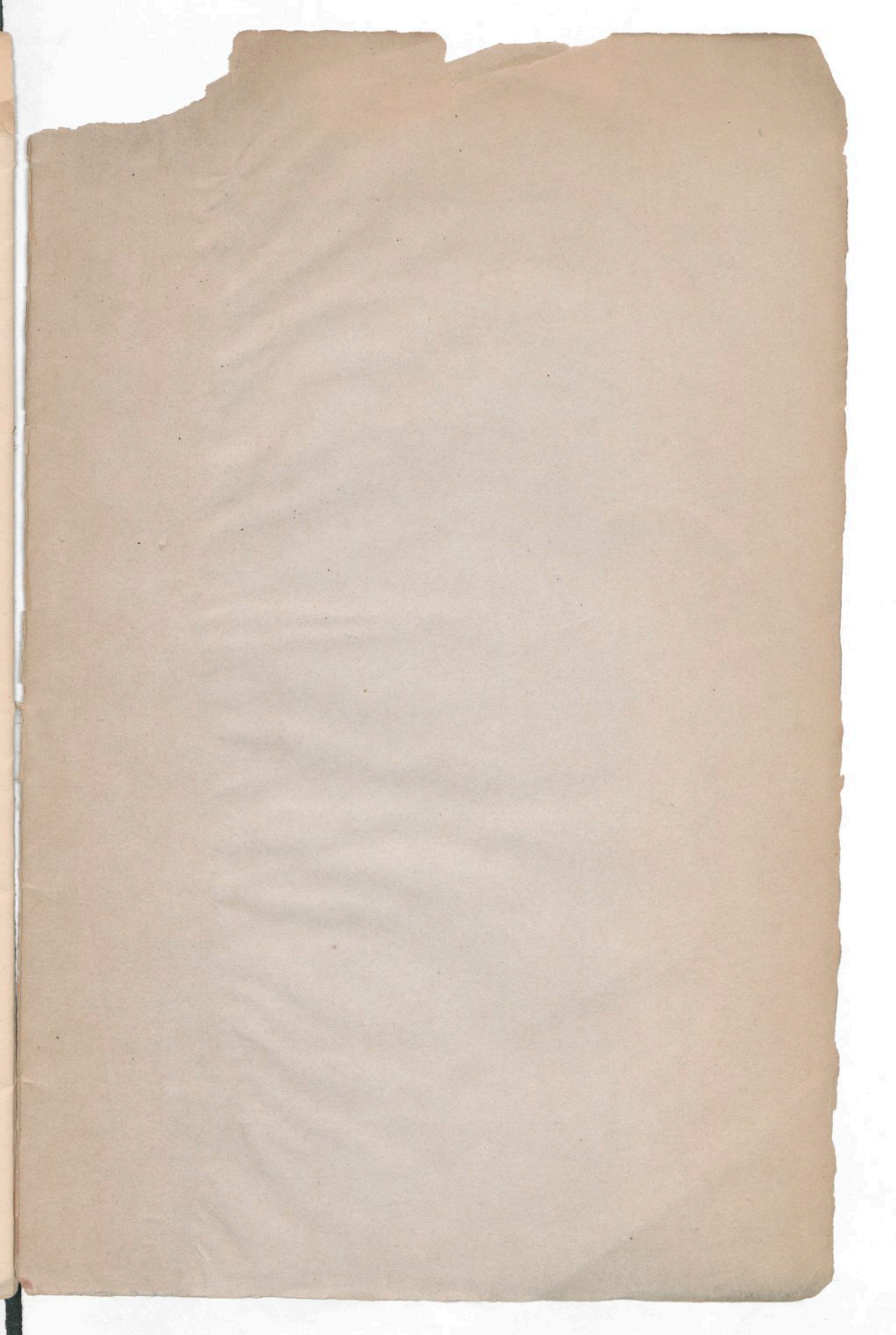
l'avenir lui réserve, mais pour le protéger au contraire, si jamais l'indépendance ou l'intégrité de son territoire venait à être menacée, car c'est de leur conservation ou de leur perte que pourraient dépendre un jour les destinées et la fortune de l'Inde.



Avril 1868.

---





PAU

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VERONESE

Rue des Cordeliers, Impasse la Foi